

La Grièche

La feuille de contact de la Cellule Ornithologique
du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse
N°57 – Juin 2019

SOMMAIRE

- La chronique de l'hiver dernier p. 1
- Une invitation au voyage p. 25
- Réveillon à Flevoland p. 26
- Notre revue « Clin d'œil Nature » p. 27
- Recensement Hironnelle de rivage p. 28
- Les Îles Chausey p. 29
- La fondation Philippe De Zuttere p. 42



Cercles des Naturalistes
de Belgique asbl



COMITÉ DE RÉDACTION ET DE RELECTURE :

JACQUES ADRIAENSEN, ANDRE BAYOT,
PHILIPPE DEFLORENNE, THIERRY DEWITTE,
MEVE DIMIDSCHSTEIN, CHARLES DORDOLO,
PASCALE HINDRICQ, GEORGES HORNEY,
MARC LAMBERT, MICHAEL LEYMAN,
OLIVIER ROBERFROID.

La « GRIÈCHE » tente un Clin d'œil !

Comme la plupart d'entre vous le savent, notre régionale édite plusieurs revues, dont celle que vous recevez régulièrement et qui traite plus particulièrement de l'actualité ornithologique. Les « chroniques du bois de fagnes », orchestrées par notre ami Jean Delacre, sont également disponibles sur notre site internet. La troisième revue, le « Clin d'Oeil Nature » est éditée sous format papier. Les premiers numéros ont bénéficié d'un mécène qui a pris en charge les différents coûts liés à une édition de cette qualité. Par la suite, grâce à nos membres actifs et bénévoles, nous avons recherché et trouvé d'autres sources de financements, malheureusement temporaires. Aujourd'hui, si nous voulons que la revue perdure, nous avons besoin du soutien de TOUS ses lecteurs ! Et donc, si vous l'aimez, si vous appréciez découvrir les multiples et divers articles du Clin d'Oeil, il est urgent de s'y abonner. Pour ce faire, vous trouverez toutes les infos en fin de revue. Merci d'avance pour votre soutien et bonne lecture de la Grièche n°57.

André Bayot et Jacques Adriaensen

L'adresse d'envoi pour les données écrites, les textes et les commentaires éventuels est : lagrieche@gmail.com ou par courrier postal : 212, rue des fermes à 5600 Romedenne. Mais vous pouvez surtout encoder vos données en ligne sur : <http://observations.be/> ou sur <http://lagrieche.observations.be/index.php> (même base de données) et alors plus besoin de les envoyer par un autre procédé.

Si vous souhaitez nous soumettre vos propres photos, merci de nous les envoyer par e-mail à l'adresse suivante : lagrieche.photos@gmail.com

Au cas où vous ne possédez pas d'ordinateur, vous pouvez recevoir « La Grièche » en format papier. Vous pouvez l'obtenir auprès de Thierry Dewitte à l'adresse : **chaussée de Givet, 21 à 5660 Mariembourg.**

Vous pouvez également retrouver les différents numéros de la revue sur le site de la régionale Entre-Sambre-et-Meuse de Natagora : <http://www.natagora.be/index.php?id=1760>

Nous informons nos lecteurs qu'avant **La Grièche**, les chroniques ornithologiques ont été publiées dans le bulletin **Le Viroinvol** (1984-1999), section des Cercles des Naturalistes de Belgique puis, en collaboration avec une association française, dans le bulletin **Athene noctua** (2000- 2001).

Il est possible de les consulter et de les télécharger sur le site internet des C.N.B. via le lien : <https://www.guides-nature.be/publications/blog/>

LA CHRONIQUE

DECEMBRE 2017 – FEVRIER 2018

L'hiver dernier a été caractérisé par des températures moyennes trop élevées, trop peu de jours de gel et surtout un ensoleillement exceptionnellement généreux. Février se démarque nettement sur le plan de ces deux paramètres.

L'hiver 2018-2019 à Uccle en quelques chiffres (données IRM)

Le tableau ci-dessous est un bilan climatologique de l'hiver 2019 à Uccle (de décembre 2018 à février 2019) pour 4 paramètres. La première partie du tableau (cadre bleu) concerne l'ensemble de la saison. La seconde partie (cadre rouge) donne les mêmes valeurs, cette fois mois par mois.

Paramètre :	Température	Précipitations	Nb de jours de précipitations	Insolation
Unité :	°C	l/m ²	jours	heures:minutes
HIVER 2018-2019				
Hiver 2018-2019	5,2	235,8	28	226 :13
Normales	3,6	220,5	54,8	180 :29
DECEMBRE 2018				
Décembre 2018	5,8	93,2	17	50 :16
Normales	3,9	81	19	45:08
JANVIER 2019				
Janvier 2019	3,0	71,5	21	37 :56
Normales	3,3	76,1	19	58:34
FEVRIER 2019				
Février 2019	7,0	69,1	10	137 :50
Normales	3,7	63,1	16	76 :36

Niveaux d'anormalité des valeurs
Valeur proche de la norme
Valeur parmi les 5 plus élevées/faibles depuis 1981
Valeur parmi les 3 plus élevées/faibles depuis 1981
Valeur la plus élevée/faible depuis 1981

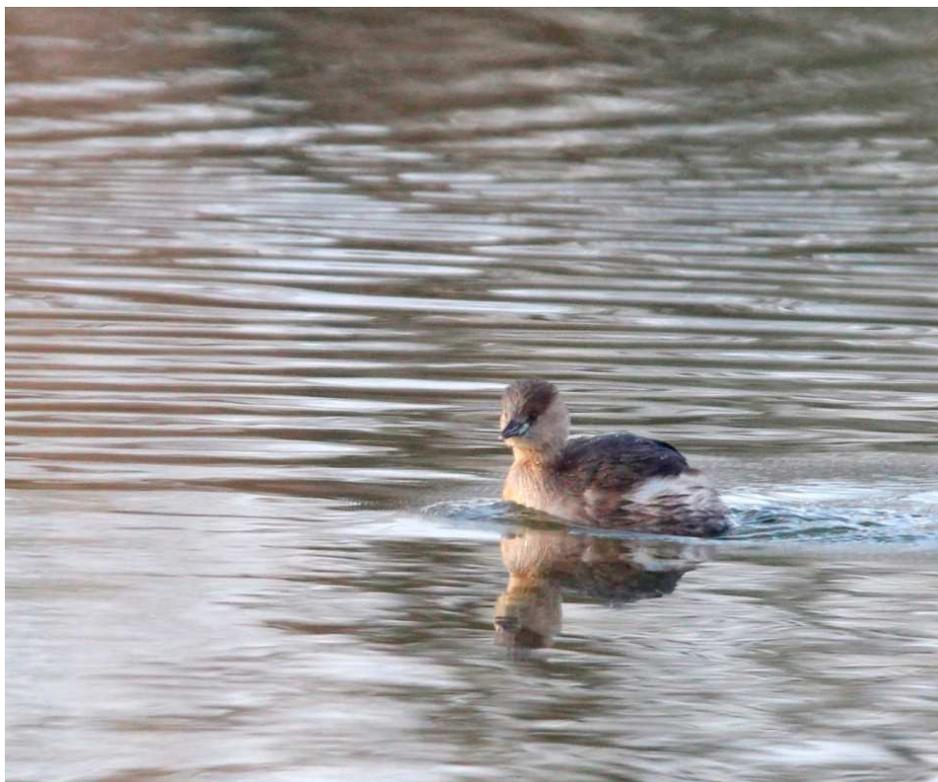
L'hiver 2018-2019 a été relativement doux, sans événement météorologique extrême. Résultat, il n'y a pas eu d'afflux d'espèces au caractère nordique ou marin ou bien celui-ci a été relativement réduit. Pas d'espèce particulière en termes de laridés, même si le nombre de Goélands pontiques bat des records. On note quand même des stationnements moyennement longs pour 3 Macreuses brunes, 1 Grèbe jougris... aux BEH. Ce site accueille aussi la première mention régionale d'une espèce américaine, le Fuligule à bec cerclé. Alors que 5 Cygnes de Bewick ont stationnés à Virelles début décembre, lors de la vidange, les Cygnes chanteurs se sont fait attendre à Erpion, avec l'arrivée de 3 ex. le 09/01. Plus discrètement, et chose inhabituelle, des Oies cendrées et des Canards souchets ont hiverné aux BEH. Mention particulière pour le Butor étoilé observé à Roly et à Virelles (peut-être le même individu) qui renoue avec une tradition d'hivernage régional. Notons encore la présence une nouvelle fois confirmée de la Bouscarle de Cetti à Virelles, ainsi que celle de Panures à moustaches. Et puis, dès le début de l'effervescence printanière, notons la première Cigogne noire le 24/02 à Virelles et l'audition forestière de la Chouette de Tengmalm qui confirme sa présence. Par contre, il n'est fait mention d'aucun Cassenoix moucheté.

Abréviations :

ESEM = Entre-Sambre-et-Meuse

BEH = Barrages de l'Eau d'Heure

DHOE = Dénombrement hivernal des oiseaux d'eau (voir <https://www.aves.be/index.php?id=1387>)



Grèbe castagneux

(*Tachybaptus ruficollis*) :

Comme d'habitude, très présent aux BEH en particulier en décembre, avec 20 ex., le 15, et, en janvier, avec 27 ex, le 12, pour ne plus compter que 7 ex. le 16 février. À Barbençon, 12 individus observés, le 17 décembre. Signalé aussi à Virelles et dans la vallée du Viroin. Probablement sous-estimé.

Grèbe castagneux – Virelles
© Georges Horney

Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*) : Présence dominante aux BEH, 172 ex. le 15/12, 161 ex. le 12/01 et 194 ex. le 16/02.

Grèbe jougris (*Podiceps grisegena*) : Un adulte en plumage internuptial présent du 12 au 16 janvier à la Plate Taille.

Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*) : Un internuptial découvert lors du Dénombrement Hivernal des Oiseaux d'Eaux (DHOE), le 16 décembre, sur la Plate Taille et plus exceptionnel encore, 1 ex. en vol à Frasnes-lez-Couvin le 24/02.

Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) : Présents partout du nord au sud du territoire, les comptages aux différents dortoirs donnent des chiffres rassurants quant à la santé de la population des Grands cormorans. Au lac de l'Eau d'Heure, 235 individus dont 28 immatures sont dénombrés le 14/12. Le 11/01, Philippe Deflorenne signale un record de présences pour le DHOE du mois de janvier : 184 ex., dont 43 immatures, battant ainsi le record de 2005 qui était de 165 oiseaux.

Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) : Ha, que les cœurs des rares chanceux ont palpité à la vue de « l'étoile » des roselières ! Beaucoup sont appelés mais peu sont élus ! Notre « étoilé » est surpris par 2 fois en train de prendre un bain de soleil au bord de la roselière des étangs de Roly, le 13 et le 18 décembre. Et puis plus rien. Il faut attendre 3 semaines pour en observer un de nouveau les 10 et 22 janvier, cette fois à l'étang de Virelles pour s'enfoncer dans la roselière. Cette alternance d'observations entre Roly et Virelles s'explique sans doute par la vidange de l'étang de Virelles, l'espèce ayant alors trouvé refuge à Roly avant de réapparaître à Virelles remis sous eau.



Butor étoilé - Roly – 13/12/2018 © Annick Lanquart

Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) : Un oiseau sans doute de passage à l'étang de Virelles, observé le 23/02.

Grande Aigrette (*Casmerodius albus*) : Même si le "héron blanc" est bien présent partout, où sont passés les grands rassemblements aux dortoirs de Roly et des BEH ?

Héron cendré (*Ardea cinerea*) : Comme la Grande aigrette, le Héron cendré est bien présent chez nous tout l'hiver, souvent en sa compagnie d'ailleurs. Les deux semaines de météo exceptionnelle en février ont favorisé un retour assez hâtif aux héronnières. Neuf nids occupés sont signalés à Falemprise dès le 17/02 et une dizaine à Couvin, parc Saint-Roch, le 18/02. Au lac de l'Eau d'Heure, ce sont huit nids occupés le 26/02.

Cigogne noire (*Ciconia nigra*) : Un individu survole l'étang de Virelles, le 27/02, cela paraît très tôt, mais avec la succession d'hivers doux, cela pourrait être la "normale" pour une première observation.

Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) : Le retour de la Cigogne blanche, porteuse d'une charge symbolique forte, non seulement pour les ornithologues, mais aussi pour le commun des mortels, est un événement qui ne passe jamais inaperçu. Après une observation précoce à Forge-Philippe dans le courant de décembre, il faut attendre un gros mois pour qu'un premier individu, sans doute un mâle, s'installe sur le nid de l'étang de Virelles, le 12/02. Une semaine plus tard, ce même lieu est survolé par une vingtaine d'oiseaux.

Alors que les mentions se font de plus en plus fréquentes dans la région et au-delà, notre cigogne semble toujours bien seule jusqu'au 22/02, où, enfin, madame rejoint monsieur... L'union se confirme par quelques parades, les 22 et 25/02, tandis que le mariage est consommé le 27/02. Souhaitons-leur de nombreux cigogneaux ! Signalons également une douzaine d'oiseaux cherchant de la nourriture dans les Prés de Virelles, le 20/02, ainsi que le passage d'un grand groupe comptant 40 individus, au-dessus d'Aublain, le 22/02.



Cigogne blanche - Virelles – 27/02/2019 © Jean-Marie Schietecatte

Cygne tuberculé (*Cygnus olor*) : C'est le complexe des BEH qui en attire le plus, avec 26 ex. Le 12/01. Signalons 3 adultes et 4 jeunes qui sont arrivés à Mariembourg le 18/01, pâturant plus de trois mois les prés en face du TEC, donnant pas mal d'émotions à ceux qui espéraient y découvrir des cygnes sauvages.

Cygne chanteur (*Cygnus cygnus*) : Nos vedettes traditionnelles se sont, cette fois-ci, bien fait attendre. À telle enseigne que certains n'y croyaient plus... Trois cygnes (seulement) sont enfin signalés sur le site habituel d'Erpion planté de colza, le 09/01, ils sont toujours présents le 28/02, en fin de cette période de chronique. Trois seulement ! Alors qu'en 2015, à la même époque de l'année, on pouvait en compter jusqu'à 39 !! Sans oublier les autres sites, comme l'étang de Virelles, Frasnès, Mariembourg ou Roly où il n'était pas rare de les observer en nombres plus élevés. Notre région ne serait-elle plus attractive pour l'hivernage de ces grands cygnes ? À qui la faute ? Le réchauffement climatique ? Un changement de route migratoire ?

Cygne de Bewick (*Cygnus colombianus*) : Cinq individus se reposeront sur l'étang de Virelles alors en vidange du 02 au 04/12.

Oie rieuse (*Anser albifrons*) : Un individu observé lors du DHOE du 15 décembre sur le lac de Féronval et sans doute le même posé sur l'île du Lac de l'Eau d'Heure le 07/02.

Oie cendrée (*Anser anser*) : Un groupe de 3 oies s'installe, le 10/12, sur le site des BEH où elles seront signalées sur les différents plans d'eau et environs des lacs en compagnie de Bernaches du Canada, et ce, jusqu'au 27/02. Le 28/01, 2 autres oiseaux viendront grossir le groupe. À noter cependant que le 15/02 on n'en comptait plus que 4, formant vraisemblablement 2 couples susceptibles de nidifier en ESEM.

Bernache du Canada (*Branta canadensis*) : Les grands groupes sont essentiellement signalés sur le site des BEH. Au total, 563 individus dénombrés au cours du DHOE du 12/01. Leur nombre se réduit fortement au cours du mois de février.

Bernache nonnette (*Branta leucopsis*) : Un ex. signalé, le 13/12, à Soumoy, près de Falemprise. L'observation suivante survient le 20/01, soit plus d'un mois après, non loin de là sur le lac de l'Eau d'Heure.



Oulette d'Egypte (*Alopochen aegyptiacus*) :

Contrairement à sa grande sœur, la Bernache du Canada, point de grand rassemblement, tout au plus une quinzaine d'individus, mais il est plus fréquent de les observer en petits groupes de 2 à 5 oiseaux. Par contre, l'espèce est présente partout en ESEM.

Oulette d'Egypte - Virelles – 31/03/2019 © Olivier Colinet

Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) : Le 04/12, 3 tadorne sont mentionnés sur l'étang de Virelles, ensuite, seul un oiseau isolé est revu le 29/01 et une quinzaine de jours après, le 11 et le 12/02 pour la dernière fois en février. Par contre, le 05/12, soit un jour après la brève apparition des 3 anatidés sur l'étang de Virelles, on en retrouve 3 sur la Plate Taille aux BEH. Probablement les mêmes ? Un mois plus tard, le 04/01, 4 ex. sont signalés, sur le même site, et puis, plus aucune observation de ce joli oiseau ne sera faite au cours des mois de janvier et de février.

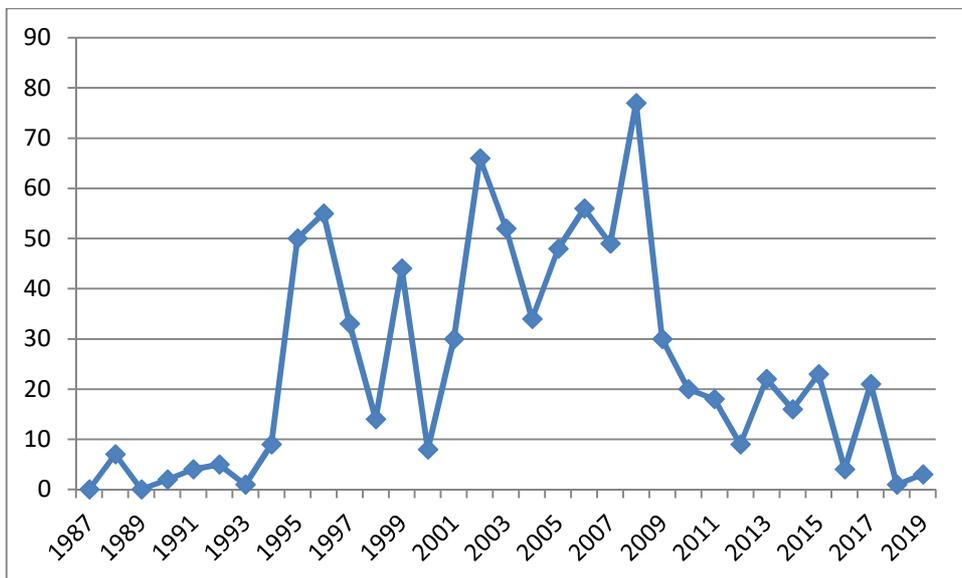
Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) : La Sarcelle d'hiver est vue en nombres variables sur nos différents plans d'eau, mais c'est Virelles qui remporte la palme lors de la vidange de l'étang. Ainsi jusqu'à 291 ex. y sont comptabilisés le 04/12, les oiseaux profitant des grandes zones de vasières. Une fois l'étang remis sous eau, les sarcelles se sont dispersées et l'on en retrouve au maximum 48 le 24/01 aux BEH.

Canard colvert (*Anas platyrhynchos*) : L'espèce est présente partout, mais c'est encore une fois les BEH qui affichent les plus hauts scores avec au maximum 862 ex. comptabilisés le 15/12, lors du DHOE de décembre.

Canard pilet (*Anas acuta*) : Un maximum de 6 ex. est contacté le 04/12 à Virelles où l'espèce disparaîtra pendant la période hivernale. Les BEH attireront ensuite deux erratiques le 03/01. Et dès le 14/02, les premiers retours sont signalés aux BEH et à Virelles.

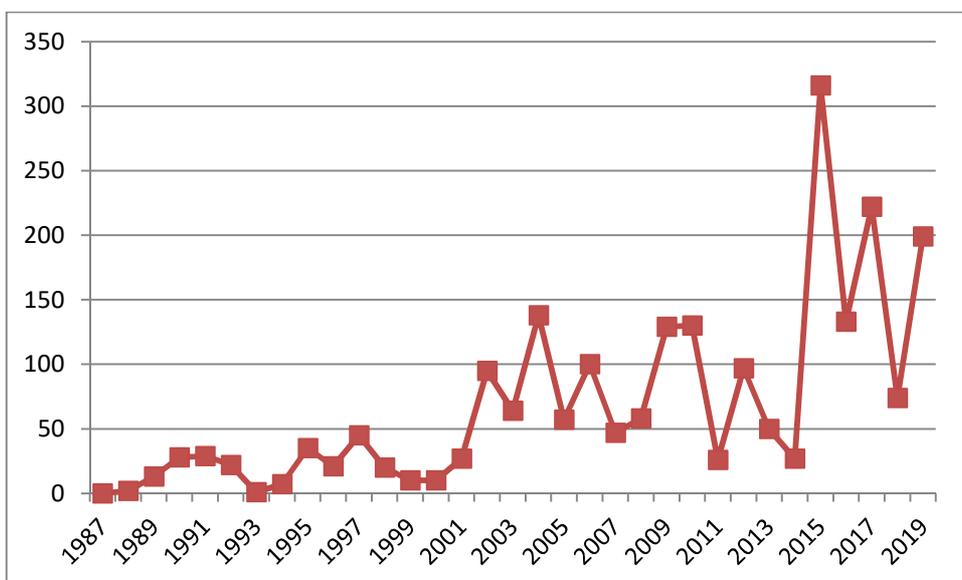
Canard souchet (*Anas clypeata*) : Jusqu'à 41 ex. sont signalés le 04/12 à Virelles où l'espèce disparaîtra pendant la période hivernale avant de réapparaître le 09/02 (10 ex.). Aux BEH, le souchet est présent en décembre avec jusqu'à 20 ex. le 09/12. Mais, fait beaucoup plus rare et sans doute passé inaperçu, jusqu'à 3 oiseaux ont complètement hiverné sur le site, souvent localisés sur Falemprise. Il est à noter que l'espèce pouvant être très commune au passage, son hivernage régional reste anecdotique.

Canard siffleur (*Anas penelope*) : Le Canard siffleur se fait de plus en plus rare comme hivernant dans l'ESEM. Si l'on excepte 1 ex. vu à deux reprises à Roly et le passage post-hivernal de maximum 5 individus à Virelles fin février, seuls les BEH accueillent un hivernage réduit de l'espèce, avec maximum 7 ex. à la mi-février. Si l'on compare les résultats des différents DHOE de la mi-janvier aux BEH (voir graphique ci-dessous), on constate un net déclin de l'espèce en temps qu'hivernant. La raison est-elle à chercher dans les hivers doux consécutifs ?



Evolution du nombre de Canards siffleurs comptés aux BEH lors des DHOE de la mi-janvier de 1987 à 2019.

Canard chipeau (*Anas strepera*) : Le Canard chipeau est, à l'opposé du Canard siffleur, de plus en plus présent dans l'ESEM en temps qu'hivernant. Renseigné sur différents sites comme Roly et Virelles (avec un maximum de 49 ex. le 14/02), mais aussi à Thy-le-Château et même un individu à Boussu-en-Fagne. Il n'en reste pas moins un hivernant devenu traditionnel aux BEH avec un maximum de 199 ex. relevé lors du DHOE de janvier (voir graphique ci-après).



*Présence hivernale en augmentation du Canard chipeau aux BEH.
Données des DHOE de la mi-janvier de 1987 à 2019.*

Nette rousse (*Netta rufina*) : Une et une seule mention hivernale, 6 ex. (5 mâles + 1 femelle) le 04/01 sur le lac de la Plate Taille (BEH).

Fuligule milouin (*Aythya ferina*) : Le Fuligule milouin est surtout attaché à l'étang de Virelles durant la période hivernale. L'assec de celui-ci dispersera les effectifs notamment sur Roly et les BEH. Une fois le niveau d'eau rétabli, les fuligules y reviennent avec un effectif tournant autour des 250 ex. On notera parmi ceux-ci la présence d'un mâle hybride Fuligule milouin x nyroca se déplaçant de Virelles aux BEH entre le 10 et le 27/01.

Fuligule morillon (*Aythya fuligula*) : Le Fuligule morillon est une espèce aujourd'hui devenue commune comme hivernante. Elle peut se rencontrer sur divers plans d'eau parfois de petite taille, mais la palme revient sans contest aux BEH qui affichent jusqu'à 612 ex. le 12/01 lors du DHOE.

Fuligule à bec cerclé (*Aythya collaris*) : Un mâle, sans doute de 1^{er} hiver, est observé le 02/01 sur le lac de la Plate Taille (BEH). Il s'agit probablement du même oiseau observé précédemment à Givet (France) et qui y a d'ailleurs été revu par la suite. Cette donnée est intéressante parce qu'il s'agit d'une première mention régionale de cette espèce d'origine américaine. L'oiseau ne portait apparemment pas de bague indiquant une origine captive. La question de l'indigénat de cet oiseau reste cependant posée dans l'attente d'une réponse de la commission d'homologation.



Fuligule à bec cerclé - Givet - 04/02/2019 © Christophe Durbecq

Macreuse brune (*Melanitta fusca*) : Les 3 jeunes Macreuse brunes sans doute arrivées ensemble le 29/11 ont prolongé leur séjour jusqu'au 03/01. Ensuite, pour une raison inexpiquée, elles ont disparu, alors que traditionnellement elles terminent leur hivernage sur le site. Manque de nourriture ? Hiver trop clément ?

Garrot à œil d'or (*Bucephala clangula*) : Le garrot est un hivernant traditionnel de l'ESEM. Le maximum enregistré provient des BEH avec 24 ex. le 12/01, lors du DHOE. Les deux autres sites régionaux à abriter l'espèce sont Virelles avec maximum 11 ex. le 17/02 et Roly, avec une seule observation d'un exemplaire le 09/02. Des parades sont observées à diverses reprises aux BEH et à Virelles.

Harle piette (*Mergus albellus*) : Curieusement l'espèce ne sera pas signalée à Virelles durant cet hiver. Son fief traditionnel de Roly est quant à lui renseigné à plusieurs reprises avec un maximum de 3 ex. le 26/12. L'espèce hivernera complètement aux BEH avec tout au plus de 4 ex. les 15/12 et 19/01.

Harle bièvre (*Mergus merganser*) : Le Harle bièvre peut être découvert sur des étangs forestiers, parfois de petite taille, et peut ainsi souvent passer inaperçu lors des recensements. Ainsi, par exemple, 12 ex. furent découverts le 18/02 sur les étangs de la forêt domaniale de Rance. L'espèce est plus traditionnellement vue à Roly, Virelles et aux BEH avec des maxima de, respectivement, 14 ex. le 19/02, 4 ex. le 23/02 et 16 ex. le 15/12.

Milan royal (*Milvus milvus*) : Quelques ex. sont encore vus la première quinzaine de décembre. Il faut ensuite attendre le 09/02 pour voir le premier retour. Il n'y a donc pas eu, en apparence, d'hivernage en ESEM.

Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) : Une femelle esseulée est aperçue le 21/01 au Vivi des Bois à Roly. Cette date n'est pas commune pour l'espèce en ESEM. Toutefois, la météo très clémente a peut-être hâté un retour de migration. À moins qu'il s'agisse d'un oiseau en erratisme hivernal. Hormis cette donnée, aucun autre Busard des roseaux n'a été noté.



Busard des roseaux - Virelles – 31/03/2019 © Olivier Colinet

Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) : Un bel oiseau de proies lié aux milieux ouverts de notre région : on se réjouit chaque hiver de le voir bien présent. 42% des observations concernent des mâles.

Autour des palombes (*Accipiter gentilis*) : Notons 1 ex. qui s'attaque à des Grives mauvis à Silenrieux le 15/12 (observation de Sébastien Hauptmann) et une plumée d'Épervier d'Europe trouvée à Macon le 18/02, peut-être due à la prédation d'un autour (observation de Charles Dordolo).

Épervier d'Europe (*Accipiter nisus*) : Quelques remarques bienvenues nous permettent de citer des proies attrapées par cet "oiseautivore" : une Mésange bleue à Roly le 04/12, un Merle noir à Sart-en-Fagne le 13/12 et un Moineau domestique à Sautour le 02/02. Ajoutons une tentative ratée sur une Tourterelle turque à Yves-Gomezée le 29/01.

Buse variable (*Buteo buteo*) : Le plus abondant de nos rapaces diurnes, souvent observé seul ou par deux. La buse peut aussi se rassembler si une source de nourriture est momentanément abondante. Ainsi Mathieu Dereume signale 7 ex. minimum sur le même labour à Barbençon (lombrics ?) le 14/12 et Thomas Coppée cite 8 ex. à Florennes (campagnols ?) le 27/12. Des premiers couples en parade sont découverts le 12/02 à Romedenne.

Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) : Signalons un couple qui se réapproprie en février un territoire (cris et parades) qui est occupé par l'espèce depuis près de 20 ans à Cul-des-Sarts (au château d'eau de la Taille du Bailli).

Faucon émerillon (*Falco columbarius*) : Trois données d'un ex. pour cet autre « oiseautivore », celui-ci non nicheur en Belgique : une femelle le 09/12 à Clermont, un mâle adulte le 13/01 à Villers-Deux-Églises (en chasse sur des Alouettes des champs) et une femelle le 19/01 à Surice. Ce faible nombre de données est normal à cette période de l'année, vu que l'émerillon est généralement observé en période migratoire (surtout automnale) « en train de suivre son garde-manger ».



Faucon émerillon - Surice - 19/01/2019 © Olivier Colinet

Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) : Une petite dizaine de localités accueillent un exemplaire en hivernage. La première donnée mentionnant le couple des BEH date du 13/02. Rien pour celui de la vallée du Viroin.

Perdrix grise (*Perdrix perdrix*) : Il faut aller au nord de la ligne Beaumont-Philippeville pour encore voir des Perdrix grises en ESEM. De plus, leur origine est toujours douteuse : lâchers dans un but cynégétique ou population nicheuse ? Toujours est-il que 16 données concernant en moyenne 3 ex. (entre 1 et 10) ont été encodées sur observations.be.

Faisan de Colchide (*Phasianus colchicus*) : Signalons un mâle venant se nourrir à la mangeoire du jardin de Hugues Dufourny le 15/02 à Yves-Gomezée.

Râle d'eau (*Rallus aquaticus*) : Une donnée tardive d'un ex. à Virelles le 02/12.

Gallinule poule d'eau (*Gallinula chloropus*) : Comme pour le faisan, 3 poules d'eau sont vues au pied d'une mangeoire. Cette fois-ci le 03/02 à Barbençon (chez Geneviève Mertens).

Foulque macroule (*Fulica atra*) : Le DHOE de la mi-janvier donne le chiffre de 1559 ex. pour l'ensemble des BEH. Ce qui n'est pas mal du tout. Le même jour il n'y avait qu'une seule foulque à l'étang de Virelles. Il faut dire que ce dernier était gelé à 95%, ceci expliquant cela. Le DHOE des BEH donne ensuite 1357 ex. le 12/01 et 923 ex. le 16/02.

Grue cendrée (*Grus grus*) : Les longs séjours étant assez inhabituels dans la région, deux haltes sont à mettre en avant : une « automnale » avec un juvénile esseulé (ils sont normalement accompagnés par leurs parents pendant leur première migration) à Matagne-la-Petite du 01/12 au 12/12 ; une « printanière » dans la vallée de l'Eau Blanche de Dailly, avec un ex. signalé à partir du 07/02, et ce, jusqu'au 13/02. Le séjour de cet individu a probablement été plus long car un agriculteur local signale que l'oiseau est présent depuis « 2 ou 3 semaines ». Ailleurs, les passages automnaux se terminent avec 1 ex. en migration le 08/12 à Romedenne, ce qui est tardif comme date. La migration printanière débute avec une première vague les 15 et 16/02 et une seconde, du 21 au 27/02.



Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*) : Trois données avec 1 ex. le 02/01 à Clermont, 5 ex. le 29/01 à Jamagne et 17 ex. le 24/02 à Doische. Tous en vol.

Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) : Quelques groupes de 15 à 200 ex., au mieux, hivernent avec succès sur les plateaux agricoles. La fréquence des groupes observés augmente dès le 10/02, trahissant la reprise de la migration printanière. Un premier couple cantonné et paradant est vu à Virelles le 22/02 et un second à Jamagne le 27/02.

Bécassine sourde (*Lymnocyptes minimus*) : Trois données pour cette espèce qui n'est observée malheureusement que lorsqu'elle est dérangée (très mimétique, ne décolle que lorsque l'on met le pied dessus). On peut se demander pourquoi certaines personnes s'obstinent à vouloir en voir en marchant à travers « tout » dans les zones humides (dont certaines réserves naturelles où l'accès est interdit aux personnes non concernées), avec comme conséquence un dérangement aussi inutile que problématique en pleine période hivernale.

Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*) : Une petite population hiverne dans nos forêts de feuillus. Cette fois, ce sont 21 données qui la concernent : c'est plus que d'habitude. Citons 5 ex. découverts le 25/01 lors d'une sortie à Forges par Andries Vercruysse.



Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) : La majorité des zones humides régionales l'abritent, mais en petits nombres, de 1 à 5 ex. le plus souvent. Citons quelques effectifs plus importants, au moins 10 ex. à Romedenne le 04/12, 8 ex. à la Prée le 11/02 et 9 ex. sur l'île de Virelles le 26/02.

*Bécassine des marais - Virelles
© Hugues Dufourny*

Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*) : Les derniers culblancs de 2018 sont vus les 02 et 03/12 à, respectivement, Virelles et Romedenne. En 2019, les deux premiers culblancs sont signalés dans la vallée de l'Hermeton le 12/02. Un ex. est ensuite vu le 23/02 à la Plate Taille (BEH) et un autre le lendemain dans la vallée de l'Hermeton.

Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*) : Une seule donnée de cette mouette pâle, un adulte le 31/12 à la Plate Taille (BEH).

Mouette rieuse (*Chroicocephalus ridibundus*) : L'espèce de laridés la plus abondante dans la région. Jusqu'à 3000 ex. sont renseignés aux BEH le 25/01, mais la quantité globale d'oiseaux hivernants est sans doute un peu plus élevée. Un seul oiseau bagué (noir X59K) provient de l'est de l'Allemagne, proche de la frontière polonaise.

Goéland cendré (*Larus canus*) : Le Goéland cendré trouve son maximum de présence au creux de l'hiver. Ainsi, au minimum 3200 ex. sont comptés aux BEH le 24/01. En journée, ils se répartissent dans toute la région, mais fréquentent très peu la décharge d'Éteignières.



*Goélands cendrés - BEH - 18/01/2019
© François Hela*

Goéland brun (*Larus fuscus*) : Pas de comptage exhaustif des grands goélands cet hiver, cependant on peut affirmer que plusieurs centaines de Goélands bruns ont hiverné dans la région, très souvent attirés par la décharge d'Éteignières pour leur alimentation. Les origines des oiseaux dont une lecture de bagues a été effectuée durant la période sont : Allemagne, Pays-Bas, Danemark, Belgique et Grande-Bretagne (Pays de Galles).

Goéland argenté (*Larus argentatus*) : Bien représenté cet hiver avec certainement un afflux d'oiseaux venus de l'est de sa zone de répartition. Plusieurs oiseaux à pattes jaunes (*omissus*) provenant de cette zone sont repérés aux BEH. Les origines reconnues des oiseaux sont : Pays-Bas, Allemagne (est et ouest), Lituanie et Belgique.

Goéland leucophée (*Larus michahellis*) : Moins régulier que l'espèce précédente à cette période, il n'en reste pas moins toujours très présent dans les groupes mixtes de grands goélands. Alors qu'il s'agit, le plus souvent d'immatures, un couple d'adultes, dont les individus s'éloignent peu l'un de l'autre, est régulièrement observé en janvier. Origine des oiseaux contactés : Allemagne et Suisse.

Goéland pontique (*Larus cachinnans*) : Le plus énigmatique de nos grands goélands a fait l'objet de nombreuses recherches cet hiver. Il semble maintenant avéré que les dortoirs de Revin (découvert l'année passée) et des Barrages de l'Eau d'Heure correspondent au même groupe d'oiseaux hivernants. Ils se répartissent en journée dans tout l'ESEM et dans une zone frontalière encore mal définie, mais dont la décharge d'Éteignières constitue un point central de nourrissage. Une estimation effectuée à partir de lectures de bagues et du ratio (pontiques bagués/pontiques vus) donne une estimation globale égale à 875 pontiques pour toute la zone, ce qui vient conforter les résultats obtenus l'hiver passé. Ce chiffre est le plus grand obtenu dans toute la partie ouest de l'Europe (à l'ouest de l'Allemagne) ! Les origines des oiseaux trouvés sont : Tchéquie, Slovaquie, Lituanie, Allemagne (est et ouest) et Pologne.

Pigeon colombin (*Columba oenas*) : Ce sont probablement les plus grands groupes de colombins jamais vus en ESEM qui ont été dénombrés durant cet hiver. Le maximum fut de 429 ex. posés à Clermont le 03/02. Notons également de 100 à 250 ex. le 02/01 à Thuillies et 150 ex. dans la même localité le 11/02.

Pigeon ramier (*Columba palumbus*) : Les derniers passages migratoires vers le nord sont enregistrés avec des bandes de 1000 à 2750 ex., parfois mêlés à des pigeons féroces et à des colombins. Le premier chanteur est entendu le 07 janvier. Un dortoir d'environ 400 ex. est observé à Mariembourg durant toute la période.

Tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*) : Bien présente, avec des groupes allant jusqu'à 60 ex. Un premier chanteur est signalé le 28/12, puis vu en couple dès la première quinzaine de janvier.



Hibou moyen-duc (*Asio otus*) :

À partir de la mi-janvier, il forme des dortoirs allant jusqu'à une dizaine d'oiseaux, comme à Dailly, aux BEH et à Roly. Quelques solitaires ou petits groupes se retrouvent à Surice et Silenrieux.

*Hibou moyen-duc
BEH - 19/01/2019
© Matthieu Fabry*

Effraie des clochers (*Tyto alba*) : Pour cette belle discrète habituée des clochers, juste 7 données dont une d'un oiseau retrouvé mort à la Plate Taille.

Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) : La période concernée coïncide avec le début des parades nuptiales. Annoncé chanteur dès le début décembre, les premiers couples sont entendus à la fin du même mois. Ce super prédateur sera contacté à Dailly, Dourbes, Olloy-sur-Viroin, Treignes et sur son site habituel de Couvin.

Chouette hulotte (*Strix aluco*) : Franchement nocturne, elle est plus souvent entendue qu'observée. Sa grande adaptabilité lui permet d'habiter la forêt ou la proximité des villages. Ainsi, elle est signalée à Thy-le-Château, Ham-sur-Heure, Dourbes et sur Viroinval. Le premier couple chanteur est repéré à Sautour, le 19 janvier.

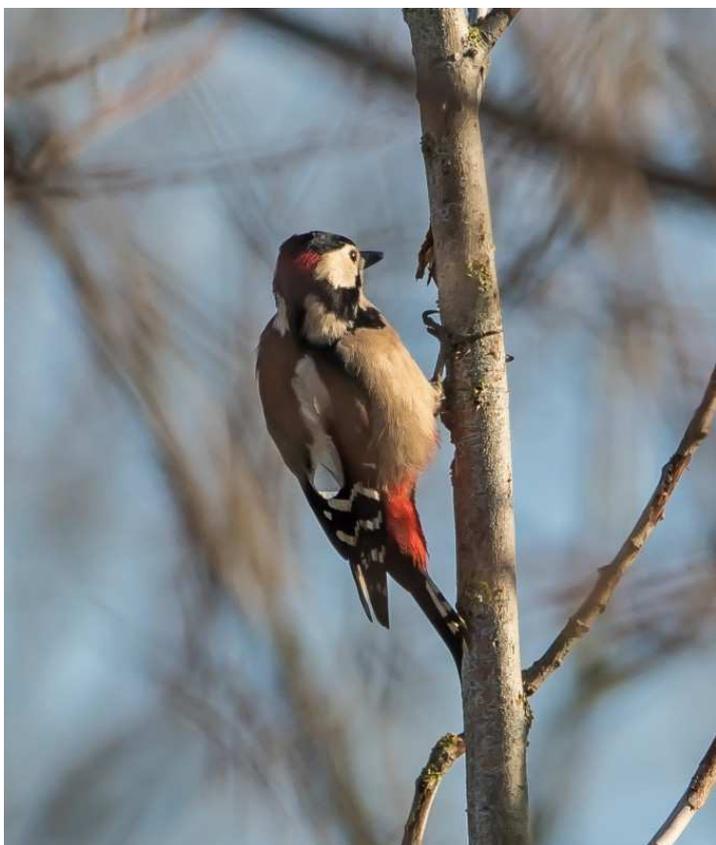
Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) : Sédentaire, casanière, fidèle à son creux de fruitier ou de saule, la chevêche est mentionnée à 12 reprises sur la période. Le chant nerveux des amours, aux mélodies variées, est signalé un peu partout, dès la mi-février.

Hibou des marais (*Asio flammeus*) : Quatre données pour cet oiseau qui est plutôt un habitué de nos polders : 1 ex. le 24/01 à Jamagne, 1 ex. repéré dans un dortoir de Hiboux moyens-ducs à Dailly le même jour, 1 ex. le 03/02 à Clermont-lez-Walcours et 1 ex. le 24/02 à Vaucelles.

Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) : Décembre et janvier permettent son observation en de nombreux endroits. Février, avec les quelques jours de gel, provoque son départ partiel sans pour autant, cette année, causer de mortalité remarquable.

Pic épeichette (*Dendrocopos minor*) : Vingt-cinq données pour le plus petit de nos pics, toujours en solo, hormis le 24 février où un couple est vu à l'étang de Virelles. Le premier chanteur est enregistré le 16/02 à Petigny, dans un vieux verger, un de ses habitats favoris.

Pic mar (*Dendrocopos medius*) : Ce pic bien discret est mentionné à 76 reprises sur la période. Avec, entre autres, 4 ex. isolés sur un transect de 1,6 km à Saint-Aubin le 21 février et 1 ex. le 17/02, dans un verger à Mariembourg. Le premier chanteur est contacté le 24 février, à Saint-Aubin.



Pic épeiche (*Dendrocopos major*) :

Nous ne pouvons que nous réjouir de la présence de l'épeiche. Prodige du tambourinement, il est signalé à 307 reprises contre environ 200 fois, pour la même période en 2017-2018. Par contre, on le trouve peu aux mangeoires. Durant l'hiver, une certaine tolérance territoriale existe entre eux, ainsi 4 ex. sont entendus à Thy-le-Château, 5 ex. le 06/02 au bois d'Yves à Gomezée et 10 ex. sur un tronçon de 1,2 km à Saint-Aubin. Ouvrant la période de leurs amours, les premiers tambourinements sont remarqués vers le 15 janvier, à l'étang de Virelles.

*Pic épeiche - BEH - 18/12/2018
© Charles Henuzet*

Pic noir (*Dryocopus martius*) : Quelques observations ont eu lieu à l'étang de Virelles, Hanzinne, Baileux, Villers-la-Tour, ... Et sa présence est confirmée régulièrement par ses vocalises puissantes et diversifiées, donnant au total 15 mentions en décembre, 10 en janvier et 16 en février.

Pic vert (*Picus viridis*) : On enregistre 186 données pour le plus familier de nos pics. Sa voix retentissante le signale durant toute la période et sur l'ensemble du territoire de l'ESEM. Habituellement solitaire, il laisse entendre ses premiers chants nuptiaux fin février.

Alouette lulu (*Lullula arborea*) : En nette régression depuis plusieurs années, plus petite que sa cousine des champs, elle est observée en migration pré-nuptiale à partir du 16 février à Cul-des-Sarts, puis le 25 février avec 10 ex. en vol à Nalignes et le 26/02 à Vaucelles avec 11 ex. Soulignons les 32 ex. comptés le 27/02, lors d'un suivi migratoire à Somzée.

Alouette des champs (*Alauda arvensis*) : Très belle présence en hivernage : plusieurs dizaines d'individus sont signalés en divers endroits de l'ESEM, avec au minimum 200 ex. sur le plateau agricole de Saint-Aubin/Jamagne/Hemptinne/Yves-Gomezée. L'Alouette des champs est régulièrement indiquée à la recherche de nourriture dans les parcelles aménagées dans le cadre des « MAEC ¹ ». Le premier chant, un peu timide, est entendu le 19/01, à Hemptinne.

Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) : Une donnée plus que hâtive, encodée par Xavier Delwarte, de 1 ex. le 14/02, à Rance, sur un site de nidification bien connu. Il s'agit de la première donnée pour la Belgique !

Pipit farlouse (*Anthus pratensis*) : Nettement terrestre, il trotte par groupes pouvant compter jusqu'à 30 ex., comme le 19/02 au Vivi des bois et le 24/02 à Daussois, sans oublier les 27 ex. du 28/01 à Roly. De décembre à février, hormis ces troupes, on le trouve à l'unité ou en petits groupes sur l'ensemble du territoire, en particulier dans les lieux humides, découverts et à végétation rase.

Pipit spioncelle (*Anthus spinoletta*) : Durant la période, beau passage migratoire de cet oiseau spécialiste de la migration altitudinale. Les sites traditionnels d'hivernage de Merlemont et Fagnolle abritent jusqu'à 40 ex. On note 70 ex. le 17/02 et 80 ex. le 22/02 aux Prés de Virelles. Ailleurs, généralement à proximité des zones humides et de flaques temporaires, il est observé en petits groupes, comme aux Onoyes, à la Plate Taille et dans la vallée de l'Hermeton.



Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*) : Cette solitaire est repérée en vol par ses ondulations dessinant des festons et, sur place, par les hochements de queue incessants. Sa présence est inféodée à l'eau, en milieu ouvert ou boisé, comme à Virelles, Lompret, aux BEH, dans la vallée de l'Hermeton, Quelques mentions sont enregistrées pour Fraire, Doische, Petigny, etc.

*Bergeronnette des ruisseaux
Couvin
© Georges Horney*

¹ MAEC : méthodes agricoles environnementales et climatiques : voir le site <https://www.natagriwal.be>

Jaseur boréal (*Bombycilla garrulus*) : Sans surprise, aucune donnée pour cet oiseau venant de Fennoscandie et de Russie. Sa présence se manifeste normalement au travers d'afflux massifs en période hivernale. Même si l'on n'a pas observé ce phénomène cette fois, notons malgré tout qu'un individu a été aperçu juste de l'autre côté de la frontière, à Rocroi (08), le 23/01. La précédente mention en Champagne-Ardenne datait du 30/11/2016 à Sainte-Marie-du-Lac-Nuisement (51 ; lac du Der). Sources: *La lettre du Collectif Faune Champagne-Ardenne*.

Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*) : Le "merle d'eau" est renseigné à Silenrieux, Walcourt, Couvin, Nismes, Vierves et Dourbes où 1 ex. paradait dès le 20/12, le chant hivernal étant en effet dans la norme chez cet oiseau.

Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*) : Plus de 200 exemplaires dénombrés, majoritairement isolés à cette époque de l'année... le calme avant la reprise du chant de cette espèce hâtive, avec cette première note entendue le 12/02 à Mariembourg.

Accenteur mouchet (*Prunella modularis*) : Appelé aussi "traîne buisson", cet oiseau est d'une espèce aussi courante que discrète : 156 données sont enregistrées durant cet hiver et, parmi elles, épinglons le premier chant entendu à Mariembourg, le 03/02.

Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*) : Avec 252 mentions, le dernier du trio d'oiseaux communs est toujours plus souvent contacté que les deux autres, précédemment cités. Un bel arrivage est remarqué à la Plate Taille, avec ces 20 individus observés aux abords du centre Adeps. Le premier chant est signalé le 11/02 à Yves-Gomezée.



Rougegorge familier - Sautour -23/01/2019 © Georges Horney

Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*) : Les 8 données recueillies sur la période nous prouvent de nouveau la présence de l'oiseau en hiver. Elles nous proviennent de Couvin, Brûly, Jamagne, Boussu-lez-Walcourt, Oignies-en-Thiérache, Cerfontaine et Mariembourg, avec la manifestation du premier chanteur le 26/02.

Tarier pâtre (*Saxicola torquata*) : Vingt-six données comptabilisées. Les 6 mentions antérieures à celle du 16/02, à Cerfontaine, où un mâle hâtif semblait cantonné sur sa zone de reproduction, peuvent être attribuées aux individus de passage ou en hivernage chez nous. Une petite vague précoce d'oiseaux est enregistrée les 22, 23 et 24/02 avec ces 5 oiseaux vus à Virelles, Jamagne et au BEH.

Merle noir (*Turdus merula*) : Pour notre oiseau très fréquemment mentionné près des sites de nourrissage durant l'hiver, 556 données. Notons cet individu partiellement leucique régulièrement aperçu à Couvin. A cause des sols gelés, un bel affut a lieu le 24/01 aux BEH, avec ces 54 oiseaux réfugiés sur les bords de la Plate Taille. Le 26/02, un premier chant retentit à Mariembourg.



Merle noir leucique - Virelles -08/01/2019 © Geneviève Mertens

Grive litorne (*Turdus pilaris*) : Hivernage remarqué durant toute la période avec des troupes signalées un peu partout dans la région. En décembre, on note un premier grand groupe d'environ 100 ex., du côté de Thuillies. Autre exemple, on enregistre 320 oiseaux le 06/01, à Villers-le-Gambon. Le 13/01, l'arrivée des litornes semble s'amplifier encore, avec ces 460 ex. contactés à Jamagne.

Grive musicienne (*Turdus philomelos*) : La moitié des mentions par rapport à sa cousine précédemment citée. L'hivernage de la musicienne est évidemment plus discret, bien qu'il soit sous-estimé. La vague de froid du 24/01 a provoqué la concentration pas mal d'oiseaux, comme le confirme cette donnée où 18 ex. ont été observés aux abords d'une crique de la Plate Taille. Le retour est précoce chez cette espèce et un premier chant flûté est apprécié le 18/02 à Olloy-sur-Viroin.

Grive mauvis (*Turdus iliacus*) : La plus renseignée des grives dans cette chronique. Pour les maxima, notons 100 ex. à Dailly le 13/12 et à Jamiolle le 16/12, 88 ex. à Senzeille le 06/01 et le dernier beau groupe de 60 ex. à Saint-Aubin avec ses vocalises diffuses, le 21/02.

Grive draine (*Turdus viscivorus*) : Bien qu'elle soit farouche et peu observée, son chant peut être entendu durant tout l'hiver. Le premier est indiqué le 17/12 à Yves-Gomezée. Les notes mélancoliques de l'oiseau deviennent plus courantes à partir de la troisième décade de février.

Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) : Un ex. est observé à Virelles le 10/01. L'individu se trahira essentiellement par ses cris. Depuis 2014 et en toute saison, l'espèce est annuelle à Virelles mais avec une dizaine de données seulement. S'agit-il d'oiseaux isolés ou d'erratiques en halte? La question mérite d'être posée.

Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*) : Sur la période, 33 mentions bien réparties, indiquant que certains candidats sont tentés par l'hivernage, assurément. Les premiers retours sont enregistrés les 24/02 et 28/02 aux BEH et à Mariembourg.

Roitelet huppé (*Regulus regulus*) : Pour cet oiseau assez fréquent mais relativement discret, 152 données. Découvert seul, en binôme ou en petits groupes, comme avec ces 15 ex. rencontrés à Gourdinne le 29/12. Pour les surprendre, il faut les chercher en fin de journée, quand ils rejoignent les pessières pour y passer la nuit.

Roitelet triple-bandeau (*Regulus ignicapillus*) : Cette espèce voisine est, par contre, un hivernant très rare dans notre région, comme en atteste les 7 maigres mentions recueillies durant la chronique. On peut mettre en évidence l'exemplaire de Thy-le-Château, le 14/12, les 2 ex. de Gerpinnes et de Villers-la-Tour les 25 et 28/12. Le premier retour est constaté le 15/02 à Samart et le premier chanteur, repéré du côté de Couvin, le 25/02.

Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*) : Les guirlandes de Mésanges à longue queue forment un ballet fréquent lors des journées d'hiver. Quelques groupes d'une dizaine d'individus nous sont renseignés, comme avec ces 25 ex. à Nismes, le 11/01. Un oiseau de la sous-espèce *caudatus* aurait été vu à Rance le 31/12, ("... dans une troupe mixte, l'oiseau semblait pur. Uniquement vu aux jumelles.").



Mésange à longue queue- Brûly-de-Pesche -26/02/2019 © Philippe Mengeot

Panure à moustaches (*Panurus biarmicus*) : Chaque rencontre avec le funambule des roseaux est gage d'émotion : une femelle isolée et criant régulièrement est contactée à Virelles le 10/01, puis un mâle, toujours à Virelles, le 23/01.

Mésange nonnette (*Parus palustris*) : Cette espèce forestière est très fréquemment renseignée durant toute la période. Alain Paquet nous signale un chanteur dès le 24/12.

Mésange boréale (*Parus montanus*) : Un premier chant est capté le 11/02 à Yves-Gomezée.

Mésange huppée (*Parus cristatus*) : Le premier chanteur est signalé le 26/01 aux BEH.

Mésange noire (*Parus ater*) : À peine une bonne dizaine de données, qui ne concernent que des individus isolés ou par paires. Un premier chanteur est renseigné dès le 24/12 à Hanzinne (Florennes).

Mésange charbonnière (*Parus major*) : On signale un premier chant dès le 17/12. Il est décrit comme dynamique, tel au printemps.

Mésange bleue (*Parus caeruleus*) : On observe un groupe de 65 individus environ, à Hanzinne le 18/12. Ses effectifs y resteront assez stables jusqu'à la mi-janvier.

Sittelle torchepot (*Sitta europaea*) : Un premier chant est entendu le 12/02 à Yves-Gomezée. Fréquente à la mangeoire, elle se mêle volontiers aux mésanges.

Grimpereau des bois (*Certhya familiaris*) : Avant le 26/02, il est repéré principalement au sud du Viroin à Treignes, Cul-des-Sarts et Oignies. Cette espèce est décrite comme en progression en ESEM.

Grimpereau des jardins (*Certhya brachydactyla*) : Très bien répandu dans toute la région, à quelques exceptions près, toujours en isolé. Il est signalé au même endroit que celui des bois à Surice le 13/02, alors que le même jour un premier chanteur est entendu à Nismes, à Sous-St-Roch. La saison de reproduction est bel et bien lancée : sept chanteurs sont recensés sur Saint-Aubin dès le 24/02.



Grimpereau des jardins- Surice -27/12/2018 © Olivier Colinet

Geai des chênes (*Garrulus glandarius*) : Aucune mention de prédortoir cet hiver. Il est rencontré un peu partout en tout petits groupes de maximum 10 ex.

Pie bavarde (*Pica pica*) : Le prédortoir de Mariembourg rassemble régulièrement plus de 50 individus. Un maximum d'au moins 80 ex. y est dénombré le 23/01.

Choucas des tours (*Corvus monedula*) : Comme chaque hiver, de grands rassemblements en prédortoirs sont signalés. On épinglera des maxima de 400 ex., respectivement à Soumoy (BEH) et à Jamagne (Florennes).

Corbeau freux (*Corvus frugilegus*) : Espèce hivernante en petits nombres et localisée, signalons un prédortoir de 350 ex. à Fontaine Valmont (Merbes-le-Château).

Corneille noire (*Corvus corone*) : Au caractère territorial bien affirmé, celle-ci, en hiver, est plus encline à se regrouper, allant même jusqu'à former des dortoirs en compagnie de choucas ou de freux. Mais cette fois, rien tout de cela. En grande majorité des individus entre 1 et 5 ex. par observation. Signalons tout de même 50 ex. à Gozée le 05/12, 39 ex. à Jamagne le 07/01, 52 ex. à Saint-Aubin le 08/01, 28 ex. à Froidchapelle le 10/01, 21 ex. à Samart le 11/02, 40 ex. posées sur un grand peuplier grisard à Gourdinne le 21/02 (Gonze Maxime) et 105 ex. le 23/02 à Erpion. Une seule mention d'un dortoir, 350 ex. au barrage du Ry de Rome où elles dorment sur le versant sud. Semblant suivre un rite bien établi, elles arrivent par vagues à la tombée de la nuit, se posent sur la berge en béton pour aller s'abreuver un court instant, s'envolent ensuite pour rejoindre la chênaie.

Grand Corbeau (*Corvus corax*) : Signalé généralement en vol, seul ou par paires, principalement dans la partie sud de notre région, mais aussi plus au nord, jusqu'à Hanzinne, Jamagne, Surice et Senzeille.

Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) : Un ex. est repéré durant presque toute la période au Vivi des Bois à Roly et un autre semble séjourner du côté de Cul-des-Sarts, mais ce dernier n'est vu qu'épisodiquement. Cela confirme le statut très fragile de cette espèce, même en tant qu'hivernante.



Pie-grièche grise – Cul-des-Sarts -18/12/2018 © Laurent Malbrecq

Étourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*) : Bien présent un peu partout, l'étourneau est un hivernant très régulièrement mentionné en groupes de quelques dizaines d'oiseaux, mais aussi souvent de 100 à 800 ex., passant en vol ou posés, se nourrissant en prairie. Cette espèce a l'habitude de constituer des dortoirs (plusieurs milliers d'ex.), avec souvent en préliminaire des pré-dortoirs (quelques dizaines à quelques centaines d'oiseaux). C'est ainsi que, par exemple, 150 ex. rejoignent des bambous à Thy-le-Château le 03/01 (pour mémoire un fait similaire était observé à Mazée), 400 ex. tournent en soirée à Mariembourg, ce qui indique l'existence d'au moins un pré-dortoir (le chiffre de 1000 ex. y est atteint le 11/02), tandis que 5000 ex. environ sont dénombrés dans un dortoir à Philippeville. Cependant, d'après la quantité de groupes notés, il doit certainement exister d'autres dortoirs (à rechercher ?). Un chanteur posé au coin d'un toit est déjà renseigné le 13/01 à Mariembourg, pour le 14/02 à Thy-le-Château. À Petigny, un étourneau est aperçu à la mangeoire, houspillant un Pic épeiche qui se nourrissait de cacahuètes.

Moineau domestique (*Passer domesticus*) : En tant que nicheurs, les couples affichent déjà une assez forte proximité, il est donc un peu normal de retrouver ces oiseaux en bandes pour passer l'hiver. Celles-ci, composées de 20 à 150 ex., sont remarquées dans l'ensemble de notre région. Aux mangeoires, les Moineaux domestiques peuvent effectuer de véritables razzias : ainsi, 25 ex. ont consommé 10 à 12 boules de graines/grasses en moins de 48 heures, à Tarcienne le 07/12. Ils sont d'ailleurs régulièrement observés aux mangeoires, alors que d'autres espèces en sont absentes, par rapport aux hivers précédents. Le Moineau domestique se montre actif aux nichoirs dès le 21/01, de nouveau à Tarcienne.

Moineau friquet (*Passer montanus*) : Contrairement au précédent qui reste toute l'année dans le même secteur, celui-ci s'éloigne de son lieu de nidification pour rejoindre ses quartiers d'hiver, le plus souvent en zones de cultures, car il est friand de graines diverses trouvées au sol. Les quelques données hivernales proviennent donc des plateaux agricoles où deux beaux groupes sont remarqués, 20 ex. à Salles le 28/12 et 60 ex. à Jamagne, au moins du 04/01 au 16/02. Il est vu ailleurs, seul ou en petits nombres, à Saint-Aubin (1 ex.), à Hemptinne (4 à 9 ex.), Yves-Gomezée (1 ex.), Clermont-lez-Walcourt (3 ex.), ... Peu mentionné dans l'ensemble. Notons un hybride friquet x domestique découvert le 03/12 à Clermont-lez-Walcourt, illustrant un des conséquences de la raréfaction du Moineau friquet, suite à la dominance du domestique.

Pinson du Nord (*Fringilla montifringilla*) : À l'exception des groupes de 100 ex. vus le 11/12 à Cul-des-Sarts, de 30 ex. le 24/12 à Roly et de 12 ex. à Virelles le 19/01, l'espèce est discrète, ne comptant souvent pas plus de 1 à 4 ex. par donnée. Du 22/01 au 03/02, de nombreuses personnes remarquent quelques exemplaires aux mangeoires, reliant cette fréquentation à l'épisode neigeux.



Pinson du Nord – janvier 2019 © Jean-Marie Schietecatte

Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*) : Comme pour la majorité des passereaux granivores, la présence hivernale du pinson est liée à la disponibilité des ressources alimentaires, c'est-à-dire de graines en zones agricoles. Des bandes de 15 à 250 ex. sont renseignées à Gozée, Tarcienne, Dailly, Doische, Clermont, Soumoy, Mariembourg, Jamagne, Hemptinne, Daussois, Nismes, ... Des cultures liées à la chasse, non récoltées, le retiennent aussi, comme à Cul-des-Sarts (60 ex. le 03/01). Il est également signalé aux mangeoires en petits nombres. Février voit la fréquence et l'importance des groupes décliner (départ vers le nord ?), alors que les premières ébauches de chant sont entendues le 04/02 et un premier chant complet le 17/02 à Mariembourg.



Pinson des arbres – 18/12/2018 – Boussu-lez-Walcourt © Jean-Claude Gillet

Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*) : Le rassemblement le plus important est cité à Villers-la-Tour où 200 ex. profitent d'une bande agro-environnementale pour se nourrir. Ailleurs, les groupes de 20 à 95 ex. proviennent aussi des zones agricoles d'Yves-Gomezée (dont 40 ex. posés dans des thuyas le 15/01), Tarcienne, Saint-Remy, Clermont, ... De petits groupes sont présents un peu partout, profitant des haies encore garnies de baies, des jardins avec ou sans mangeoires, des potagers, de l'épandage de fumier, ...

Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) : Il fréquente peu les zones agricoles pour subvenir à ses besoins (citons quand même 40 ex. le 20/01 à Saint-Remy), cherchant à décortiquer les graines avant qu'elles ne tombent au sol. Selon les opportunités qu'il rencontre, on peut l'observer en diverses situations, comme indiqué dans les commentaires : sur l'Aulne glutineux, la bardane, les mélèzes (55 ex. le 26/12 à Berzée), la Centaurée jacée, les cardères et les bouleaux. Il est bien noté cet hiver dont la douceur l'aurait incité à rester ?

Tarin des aulnes (*Carduelis spinus*) : Comme à l'accoutumée, notre hôte hivernal est très fréquemment aperçu dans toute la région, même s'il nous a déjà habitué à une plus grande affluence. Les bandes les plus importantes sont de 150 ex. à Sart-en-Fagne le 01/12, 100 ex. à Roly le 26/12 et à Soumoy le 05/01. Les groupes plus petits sont bien répandus, parfois en mélange avec des chardonnerets. Divers observateurs indiquent cependant une présence très remarquable localement durant cet hiver. Avec février et la remontée vers le nord, certains groupes comptent des chanteurs, gazouillant dans la bonne humeur, mais aussi des chanteurs isolés (Florennes) ou en couple (Olloy-sur-Viroin). Il faudra attendre avril pour que nous soient confirmés ou pas ces espoirs de nidification.

Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*) : C'est une hivernante que l'on trouve en petits nombres, se limitant exclusivement au nord de notre région (à l'exception de Saint-Remy) et donc, encore une fois, aux zones agricoles. Quelques groupes de 20 à 80 ex. sont quand même renseignés. Signalons le cas particulier d'une troupe (max. 41 ex. le 04/02) restée à Yves-Gomezée du 15/12 au 04/02, se nourrissant de graines de bouleau, prélevées en hauteur sur les arbres.

Sizerin flammé (*Carduelis flammaea*) : Très rare cet hiver, avec cinq données d'un ex. dont un chanteur (non cabaret), le 17/02 à Saint-Aubin, très pâle sur tout le corps et au croupion blanchâtre. Mais bingo le 26/02 à Brûly-de-Couvin, avec 50 ex. !

Bec-croisé des sapins (*Loxia curvirostra*) : Assez peu présent, pour une majorité de mentions concernant des oiseaux isolés, rarement 2, 3, 4 ou 5 ex. Seule une donnée atteint les 9 ex., le 11/12 à Bourlers. Dès le 24/12, quelques oiseaux émettent un chant, en vol ou posé, à Hanzinne, Treignes, Petigny, ... Rappelons qu'il s'agit d'une espèce à la nidification très hâtive, comme nous le confirme cet ex. picorant de la mousse sur un vieux charme, le 17/02 à Oignies-en-Thiérache.

Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*) : À l'exception des 11 et 12 ex. observés à Bourlers et à l'Escaillère le 11/12, puis de ces 14 ex. à Cerfontaine le 10/01, c'est toujours en petits groupes que le discret bouvreuil est découvert, partout dans la région, avec 1 à 4 ex. au mieux. Le 10/01, 1 ex. esquisse des vocalises à Mariembourg, tandis qu'un chant complet est entendu le 26/02, à Petite-Chapelle.

Grosbec casse-noyaux (*Coccothraustes coccothraustes*) : Très bien noté sur l'ensemble de l'ESEM, mais généralement avec au mieux de 1 à 5 ex. par mention. Citons alors ces 40 ex. le 11/12 à Cul-des-Sarts, 19 ex. le 24/12 à Hanzinne, 18 ex. le 12/01 à Petigny, 30 ex. le 27/01 à Le Mesnil, se nourrissant au sol graines de charme, et 10 ex. le 03/02 à Vaucelles.

Bruant jaune (*Emberiza citrinella*): Voilà une espèce qui sait pleinement tirer profit des bandes refuges, surtout non récoltées ou non fauchées, en zones vouées aux cultures. De nombreuses troupes de 20 à 265 ex. sont signalées dans les « MAEC² » des plateaux agricoles du nord de notre région. Ailleurs, le Bruant jaune est observé en petits nombres, profitant d'une haie chargée de fruits, d'un épandage de fumier, etc. Une parcelle en friche à Jamagne abrite plus de 350 ex. le 16/01 (idem le 01/02), constituant un groupe presque record (détenu par les 500 ex. vus le 08/12/2010) ! Ce fait nous confirme que l'hivernage des passereaux granivores est intimement lié à la présence/absence de graines émises par la flore sauvage (d'abord) et de céréales non moissonnées (ensuite). Cela laisse rêveur, quand on repense aux paysages agricoles d'autrefois.



Bruant jaune – 24/01/2019 – Jamagne © Jean-Marie Schietecatte

² MAEC : méthodes agri-environnementales et climatiques : voir le site <https://www.natagriwal.be>

Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*) : Avec le Moineau friquet, ce bruant forme le tandem des espèces les moins notées cet hiver. À part les groupes de 29 ex. du 22/01 à Walcourt (hivernant là pour la seconde année consécutive), de 15 ex. du 03/02 à Clermont-lez-Walcourt et de 45 ex. du 22/02 à Doische (migrateurs de retour vers le nord ?), la toute grande majorité des autres données concerne des ex. isolés, parfois 2 ou 3 ex., exceptionnellement 7 ex.

Bruant proyer (*Miliaria calandra*) : Toujours très rare, on peut se réjouir d'une présence un peu plus remarquée, avec cinq données, de 2 à 6 ex. à Clermont et Jamagne. Pour le site de Jamagne, une première mention en février pour, 2 ex. le 22/02.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont transmis leurs observations par un canal ou un autre. Sans elles, cette rubrique n'aurait jamais vu le jour...

VOUS AIMEZ LA NATURE ... TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS ?

Alors venez vite surfer sur le site de notre régionale :

Vous y trouverez :

- De nombreuses informations, telles que,

La [présentation de notre régionale](#) et de son équipe

- Nos [différents projets et actions](#), développés par thèmes

- [Notre agenda](#) d'activités en détail

- La présentation de [nos réserves naturelles](#), faite par leurs gestionnaires

- Nos publications, dont ...

le "[Clin d'Œil Nature](#)" en téléchargement par numéro ou même par article,

les « [Chroniques du Bois de la Fagne](#) »

et bien sûr "[La Grièche](#)"

RENDEZ-VOUS SUR:

www.natagora.be/esm

ANNONCE



Depuis sa création, notre régionale organise, en partenariat avec Nature et Terroir, des voyages dans des régions naturelles particulièrement riches au niveau des observations en tous genres.

Cette année, nous avons décidé d'en faire profiter les lecteurs de la Grièche et c'est vers une destination originale que ce séjour nous emmènera : **la Thrace et le Delta d'Evros.**

Logée entre les Monts Rhodopes et le littoral de la Mer Egée, la Thrace est une région de Grèce assez peu connue et qui recèle de nombreux trésors naturels et culturels.

Une abondance de rapaces fréquentent la région durant la migration et l'hivernage : Aigles royal, impérial, criard, Milan royal, Faucon pèlerin, Busards des roseaux, Saint-Martin, Vautours fauve et moine, Buses féroce et de Russie, Pygargue à queue blanche, Hibou grand-duc, etc. C'est, en cette saison, un des meilleurs endroits de notre continent pour observer les oiseaux de proie.

Les lacs et lagunes de Thrace, ainsi que le delta du fleuve Evros qui fut érigé en Parc National il y a quelques années, accueillent d'innombrables oiseaux d'eau migrateurs : Flamants roses, Grandes Aigrettes, Pélicans frisée et blancs, Cormorans pygmées, Grèbes à cou noir, canards en tous genres, Tadorne casarca, oies sauvages dont parfois les rares oies naine et Bernache à cou roux... Les envolées de milliers d'ailes dessinent d'extraordinaires spectacles dans les lumières du soir.



De nombreux mammifères pourront également être observés lors du séjour, comme le Renard roux, le Chat sauvage, le Chien viverrin ou encore le Sanglier. Les sousliks y vivent en colonie et si la chance nous sourit, nous pourrions croiser le Chacal doré ou apercevoir la Loutre d'Europe.

Chacals dorés

Intéressé(e) par ce voyage ?

Il vous suffit de consulter notre site internet : <https://natagora.be/esm> Vous pouvez aussi envoyer un mail à l'adresse suivante : esm@natagora.be, en précisant « voyage Evros »

Attention, le nombre de places étant limité, ne tardez pas à vous inscrire si ce voyage vous tente !

ANNONCE

Séjour de réveillon : Flevoland et les oiseaux de l'Ijsselmeer

Du 30/12/2019 au 2/01/2020 (4 jours)

L'a.s.b.l. Défi-Nature, qui soutient notre régionale, vous propose également un séjour original pour passer le réveillon de Nouvel-An tout en découvrant un site ornithologique majeur : l'Ijsselmeer et Flevoland.



En 1932, la digue se refermait autour du Zuiderzee pour former un vaste plan d'eau douce: l'Ijsselmeer. Petit à petit, les travaux de drainage firent apparaître une mosaïque de polders, de marécages, de chenaux, d'étangs, de roselières... Le plus vaste de ces polders, bien connu des ornithologues, s'appelle « Flevoland » et il inclut un site qui attire comme un aimant tout ce qui porte des jumelles au cou ; la réserve des Oostvaardersplassen.

En hiver, la réserve grouille de vie : des dizaines de milliers d'oies et de canards s'y installent pour passer l'hiver, en compagnie des cygnes nordiques descendus sous des cieux plus cléments. La gestion des

Oostvaardersplassen fait appel au pâturage par des grands herbivores: tarpans, cerfs, et aurochs reconstitués. Leurs grands troupeaux donnent un charme particulier à ces étendues où nos voisins néerlandais ont décidé de laisser la première place à la nature. On se croirait presque dans la savane africaine !



Photos : Alain Bouchat.

Le logement se fera à l'hôtel Postillion, un hôtel confortable, idéalement situé en bordure du lac Nuldernauw. Le personnel est aux petits soins et se coupera en quatre pour vous faire passer un agréable séjour. Le prix est de 505€/adulte et comprend :

- L'encadrement
- L'hébergement en chambre double - single possible avec supplément
- La pension complète (petit-déjeuner, pique-nique ou lunch le midi, repas du soir, verre de cava à minuit le soir du réveillon) - du jour 1 midi au jour 4 midi
- L'entrée au musée Batavialand

Pour tout renseignement : Défi Nature : contact@defi-nature.be / 071-84.24.74
ou contactez le guide : **André Bayot** (andre.bayot@live.be) / 0489-41.7008.



Notre revue « Clin d'œil Nature »

Vous recevez ou désirez recevoir notre revue ?

Notez qu'à partir du prochain numéro (Numéro 21) cette revue sera payante.

**Pas encore abonné ? Rien de plus simple :
Il suffit de virer la somme de 10 euros
au n° de compte : BE84 3600 1782 4259
(abonnement 1 an / 2 numéros)
en notant bien vos coordonnées postales
(nom, prénom et adresse complète)**

Vous recevrez dès lors les deux prochains numéros !

L'aviez-vous remarqué ?

Depuis les 3 derniers numéros, nous tentons d'illustrer au maximum des espèces qui n'avaient pas eu l'honneur d'être représentées depuis le numéro 42, c'est-à-dire à partir du moment où l'équipe actuelle a repris le flambeau de la « Grièche » ! Si les deux éditions précédentes ont permis d'insérer des photos d'oiseaux vraiment exceptionnels par leur présence passagère en ESM (Spatule blanche, Vautour moine, Eider à duvet, Bihoreau gris, Ouette de Magellan sans oublier le Pygargue à queue blanche !), nous avons également mis à l'honneur des espèces plus communes mais remarquablement photographiées par nos amis photographes qui nous font à chaque numéro le plaisir de nous partager leurs clichés. C'est ainsi que les Faucons kobez et hobereau, le Canard souchet ou l'Oie cendrée, jamais éditées non plus depuis la 42 ont paru dans les numéros 55 et 56. Dans ce numéro 57, vous avez découvert une vedette : le Butor étoilé, ainsi que les sympathiques Bergeronnettes des ruisseaux, Grimpereau des jardins et Pinson des arbres. Et bien entendu, cerise sur le gâteau, ce juvénile de Grue cendrée qui a séjourné quelques temps à Matagne. Dans ces 3 numéros, ce sont au total près de 30 nouvelles espèces qui ont été représentées !



A bientôt pour la prochaine édition !

L'Hirondelle de rivage en Wallonie : combien nicheront en 2019 ?

Les colonies d'hirondelles de rivage sont suivies le plus régulièrement possible depuis 2011. Avant de publier une synthèse sur les années écoulées depuis lors, un cycle de dénombrement est encore organisé en 2019 vu le bilan de l'an dernier. En 2018 en effet, une diminution a été enregistrée par rapport aux 2.400 - 2.600 couples de 2017. Le total passe sous la barre des deux mille couples, avec une baisse particulièrement sensible en Lorraine (moins un tiers) et une situation de plus en plus préoccupante en rivièrre (impact de crues répétées en pleine nidification, de détérioration de berges et de dérangements là où se pratique le kayak).

Dans l'Entre-Sambre-et Meuse, des colonies sont connues ces dernières années dans une petite série de carrière³ : aux sablières d'Oret-Mettet, à Frasnés-lez-Couvin (aménagements Claudy Noiret en collaboration avec le carrier), à Merlemont (carrière Saint-Jean-des -Prés), à Yves-Gomezée (carrières Les Petons), à la carrière de Baileux. L'espèce niche encore en berges sur le Viroin et apparemment à Couvin, mais en très petit nombre (ordre de la vingtaine). Au total, l'effectif régional est fluctuant mais de l'ordre de 200 couples nicheurs ces dernières années.

L'Hirondelle de rivage étant une colonisatrice opportuniste, elle est toujours susceptible de s'installer dans d'autres sites si des falaises meubles favorables, parfois temporaires (tas de matériaux meubles), apparaissent ou sont restaurées. La liste des colonies n'est donc pas figée ...

L'effectif régional

Le nouveau recensement des colonies est en route. Les premières hirondelles ont été notées dès le 11 mars en Flandre et du 16 en Wallonie (Harchies puis Eben-Emael et Mont-Saint-guibert le 24, Lavaux-Sainte-Anne le 26 ...). Après une accélération des retours à la mi-avril, une météo assez froide et une succession de dépressions ont ralenti toutefois des migratrices et la suite des retours aux colonies. Des nicheurs sont encore en train de revenir.

Le dénombrement des couples nicheurs sera à nouveau centré sur la période de nourrissage de la première nichée en juin, c'est-à-dire surtout au cours de la première quinzaine du mois. Vu l'échelonnement actuel des retours, il sera aussi utile de contrôler les sites une seconde fois plus tard en juin (1-2 semaines) afin de déceler des nicheurs tardifs. **L'information principale à obtenir et encoder est le nombre de couples nichant**, c'est-à-dire le nombre de galeries occupées (à l'exclusion des amorces et galeries manifestement abandonnées). Ce n'est pas le nombre d'oiseaux vus en vol.

Merci d'utiliser le champ « Remarques » pour donner le nombre de galeries inoccupées et préciser le type de site (le dictionnaire habitats de observations.be est insatisfaisant sur ce point). L'observation des premiers envols est à encoder séparément. OK ?

- Plus d'info sur l'enquête et la méthode d'inventaire, voir le blog Aves www.blog.aves.be.
- Pour des questions ou participer : coa@aves.be ou jp-jacob@aves.be

Jean-Paul Jacob

³ A noter que les sites carriers sont privés/industriels et leur accès requiert donc une autorisation du gestionnaire.

Les Îles Chausey ou l'archipel aux oiseaux

par **Didier Drugmand**, Gembloux (didier.drugmand@gmail.com)

Chausey en quelques mots...

Situées à 17 km au nord-ouest de Granville (Manche-France), les Îles Chausey constituent un vaste archipel, entièrement granitique, unique en Europe par sa beauté, ses grandes marées (14 m de marnage entre la pleine et la basse mer) et son histoire curieuse. Chausey demeure, en effet, la seule île française habitée de la région à avoir échappé, à l'inverse de ses grandes sœurs Jersey, Guernesey et Aurigny, au traité de Brétigny (1360) qui les donna à la Grande-Bretagne.



Vue aérienne de la Grande île (45 Ha), île principale de Chausey et de quelques îlots découverts par la mer.
© <https://www.dielette.fr/2015/10/18/les-iles-chausey-a-saute-cailloux/>

Abritées des tempêtes par leur localisation à l'intérieur du golfe normand-breton, en contact avec la baie du Mont-Saint-Michel, ces îles bénéficient d'un climat très doux et d'un ensoleillement plus important que sur le continent. L'archipel de Chausey regroupe 52 îlots découverts à marée haute et 365 à marée basse, s'étalant sur une longueur de 13 km et 5,5 km de largeur.

La grande île (45 hectares) est située à 17 kilomètres de Granville dont elle dépend administrativement depuis 1804. Elle est divisée en deux. Dans la partie publique – la plus orientale, vous apprécierez certainement le quai de déchargement, le phare bâti en 1844 (43 km de portée), un hôtel (ouvert uniquement d'avril à fin septembre), le fort de granit (construit en 1866 et entouré de fossés de 15 m creusés dans le granit), le presbytère (maison de l'ancien capitaine de garnison aujourd'hui transformé en gîte), l'ancienne école (1914) et quelques maisons occupées par des îliens ou des touristes.

La deuxième partie de l'île est privée, mais l'accès y est autorisé. Moins abrupte que la partie publique, elle est entourée de belles plages : Port Marie, Port Homard, la Grande Grève. Vous y admirerez notamment en suivant un sentier louvoyant vers le nord-est : la maison de Marin Marie - un peintre et écrivain de marine ainsi qu'un grand navigateur solitaire-, la chapelle construite en 1840, l'ancienne ferme transformée en gîtes, entourée de champs boisés, et le village de pêcheurs (les Blainvillais) aux maisons de granit, typiques et basses.



Carte de l'archipel de Chausey et situation par rapport au Cotentin (flèche rouge, en haut et à droite).
Coordonnées : 48° 52' 51" N, 1° 49' 07" O (© CC BY-SA 4.0)

En empruntant le chemin qui mène aux rochers figurant des moines et un éléphant, vous observerez le château construit par l'industriel Louis Renault en 1928, sur les ruines du château fort des Matignon (érigé en 1558 et détruit en 1756). Au point culminant de l'île (le Gros Mont – 31 m) s'élève l'ancien sémaphore (1867-1939). Sur l'ensemble de l'île et des îlots, se trouvent les restes de nombreuses carrières de granit qui ont servi à construire, en autres, le Mont Saint-Michel, les ports de Granville et de Saint Malo. Au plus fort de l'exploitation du granit, 500 carriers travaillaient sur l'île.

Les visiteurs de l'archipel, au maximum 600 par jour, voient en pratique leurs déplacements limités à la Grande Île où la flore et la faune terrestres demeurent globalement bien respectées. Les piétons (pas de voitures sur l'île) quittent rarement les sentiers de promenade.

Chausey est le seul site français présentant une vaste superficie de vasières marines non saumâtres. Les îlots sont recouverts d'une végétation variée, souvent arbustive, avec des restes d'habitations et de carrières de granit. La Grande Île est fréquentée depuis des millénaires puisque deux chambres funéraires, probablement néolithiques, y sont encore apparentes, et que des silex taillés ainsi que des fragments de poteries y sont régulièrement découverts. D'autres restes mégalithiques sont aussi visibles sur les îlots ou même sur les vasières. Par ailleurs, la source située dans le chemin creux qui conduit sur la lande de Bretagne a toujours soulevé une double interrogation quant à la provenance de son eau douce et à la signification des lettres (PPGV) gravées sur son linteau de granit.

La légende veut qu'on ait retrouvé des pièces romaines au fond du puits... Enfin, un cromlech vieux de 5 ou 6000 ans a été récemment découvert au Nord de l'île du Grand Colombier. Ce cercle de pierres de 12 mètres de diamètre devait être, selon les archéologues venus sur place, un monument funéraire recouvert d'un tumulus de terre. Mais il conserve encore jalousement son mystère...

L'exploitation ancienne du varech, pour en extraire la soude, est attestée depuis le XVIIIe siècle ; elle a cessé au XIXe siècle. L'exploitation du granit est encore plus ancienne puisqu'elle remonte au XIe siècle et n'a cessé qu'après la Seconde Guerre mondiale.

Dès que l'on s'écarte de la Grande Île, apparaissent divers écosystèmes marins côtiers que l'on ne peut pas toujours certifier originels, si on les compare, par exemple, à ceux des Minquiers, situés douze kilomètres plus au large. L'environnement de l'archipel demeure cependant un exemple de gestion raisonnable et d'équilibre entre la fréquentation touristique et la préservation de ce milieu singulier.

Le substrat rocheux de ces îles est formé d'un massif granitique (granodiorite cadomienne pour les puristes) dont l'âge est estimé à 600 millions d'années (base du Cambrien). La végétation, aux caractéristiques hyperocéaniques, présente des successions littorales classiques de dunes mobiles et fixées, de slikke et de schorre, de landes et de bocages, sans omettre les groupements de rochers littoraux et de vases fixées.



Linotte mélodieuse sur un muret de pierres délimitant des jardins sur la Grande Île, l'île principale de Chausey (photo de l'auteur).

L'archipel et sa richesse naturelle sont heureusement préservés des bâtisseurs sans vergogne. Le Conservatoire du littoral⁴ est en effet responsable des 5000 hectares du domaine maritime entourant l'archipel, en complément de son intervention sur la Grande Île (6 hectares). Ces terrains sont remis en gestion au Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL). Deux gardes du littoral sont affectés à ce site. Ils ont en charge le gardiennage, l'entretien et le suivi scientifique, ainsi que les relations avec les usagers locaux.

Chausey dispose de mesures de préservation depuis 2009, date à laquelle a été rédigé son 1^{er} plan de gestion. Il s'agit d'un document-cadre, un guide donnant les orientations d'aménagement et de gestion pour protéger ce site naturel unique. L'objectif de cette gestion est la sauvegarde et la pérennisation des patrimoines terrestre et marin de Chausey.

Demain, l'archipel pourrait se situer au cœur d'un futur parc naturel marin du golfe normand-breton. L'État mène actuellement une réflexion dans cet objectif. Chausey est aussi inclus dans l'enveloppe de la zone écologique d'intérêt européen au titre de *Natura 2000*.



Tadorne de Belon, près d'une mare, sur la Grande Île, l'île principale de Chausey (photo de l'auteur).

⁴ Créé en 1975 par l'État, le Conservatoire du littoral représente un établissement public sans équivalent en Europe dont la mission est d'acquérir des parcelles du littoral, menacées par l'urbanisation ou dégradées, pour en faire des sites restaurés, aménagés et accueillants dans le respect des équilibres naturels.

La Flore en bref

L'archipel abrite des espèces floristiques protégées au niveau régional ou national, présentant un intérêt patrimonial élevé, tant au niveau de leur rareté que de la limite de répartition géographique. Les botanistes y ont récemment recensé :

- (1) deux espèces végétales intégralement protégées par la loi sur l'ensemble du territoire national : l'Oeillet de France (*Dianthus gallicus*) et le Chou marin (*Crambe maritima*) ;
- (2) sept espèces intégralement protégées par la loi en région Basse-Normandie tels le Géranium sanguin (*Geranium sanguineum*), le Trèfle de Boccone (*Trifolium bocconeii*), la Garance voyageuse (*Rubia peregrina*) ou la Soude ligneuse (*Suaeda vera*) ;
- (3) une espèce non protégée classée dans la catégorie « espèce présumée disparue » dans la liste hiérarchisée des espèces rares et patrimoniales de Basse-Normandie : la Gesse sphérique (*Lathyrus sphaericus*) ;
- (4) une espèce strictement protégée, classée dans la catégorie « espèce estimée en danger de disparition » : le Trèfle raide (*Trifolium strictum*) ;
- (5) deux espèces classées dans la catégorie « espèce menacée » comme l'Atropis fasciculé (*Puccinellia fasciculata*) ;
- (6) huit espèces classées dans la catégorie « à surveiller », citons seulement le Polycarpon à quatre feuilles (*Polycarpon tetraphyllum*) et la Romulée à petites fleurs (*Romulea columnae*) ;
- (7) huit espèces appartenant à la liste rouge des espèces végétales menacées du Massif armoricain, non protégées, mais rares sur l'ensemble du territoire armoricain avec, par exemple, l'Atropis fasciculé (*Puccinellia fasciculata*), le Statice anglo-normand (*Limonium normannicum*) et l'Avoine pubescente (*Avenula pubescens*), l'Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*) et l'Ail cilié (*Allium subhirsutum*) ;
- (8) une espèce non protégée, mais considérée comme « vulnérable » dans la liste rouge des espèces d'orchidées menacées en France : l'Orchis à fleurs lâches (*Orchis laxiflora*).

La flore algale est aussi particulièrement riche avec notamment la station la plus importante de France pour le Fucus vasicole (*Fucus vesiculosus* var. *volubilis*), espèce remarquable de la flore sous-marine des espaces à sédiments très fins, découverte dans l'archipel en 1831.

Le site est aussi exceptionnel pour l'importance et la qualité de ses herbiers de phanérogames comprenant des zostères telles que *Zostera marina* et *Zostera nana*.

Notez enfin que le littoral rocheux, de par l'amplitude des marées, montre bien la succession typique des algues brunes de l'estran, puis des lichens du supralittoral.

Quelques remarques sur la faune

Sur le plan mammalogique, vous y rencontrerez peut-être avec bonheur, vu sa rareté, la Crocidure ou Musaraigne des jardins (*Crocidura suaveolens*), ce site constituant l'unique station normande de cette espèce. Par ailleurs, lors de votre traversée vers Chausey, vous aurez peut-être la chance de croiser le sillage de quelques mammifères marins comme le Phoque gris (*Halichoerus grypus*), le Phoque veau marin (*Phoca vitulina*) appartenant à une des 3 colonies françaises, le Grand dauphin (*Tursiops truncatus*) avec une des plus importantes populations européennes (\pm 200 individus), voire le Marsouin (*Phocoena phocoena*). Et aussi, mais plus rares : le Globicéphale noir (*Globicephala melas*), le Dauphin commun (*Delphinus delphis*), ou encore, le Dauphin de Risso (*Grampus griseus*).

L'intérêt herpétologique de la Grande Île tient à la découverte du Triton palmé (*Lissotriton helveticus*). Aucun serpent ne se trouve sur Chausey. Par contre, l'archipel constitue le royaume des lézards : outre les oiseaux, ce sont certainement les animaux que les visiteurs remarquent le plus. Trois espèces s'y côtoient : le plus commun, le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), le Lézard vert (*Lacerta bilineata*) fréquent dans la végétation basse et sur les chemins sableux, et l'Orvet (*Anguis fragilis*), plus discret.



Lézard vert, dans la végétation, sur le sol de la Grande Île (photo de l'auteur).

Quant au monde des insectes, signalons la présence de la Cétoine dorée (*Cetonia aurata*) qui est assez commune (mais rarissime sur le continent, en Normandie) et de son parasite la Scolie hirsute (*Scolia hirta*) – une espèce méridionale peu commune à cette latitude, de la Cétoine noire (*Netocia moro*) et du Phasme gaulois (*Clonopsis gallica*) (localité la plus nordique).

Les Oiseaux de Chausey

L'archipel des Îles Chausey est pour l'essentiel, rappelons-le, une propriété privée. En accord avec les propriétaires, le GONm⁵ y a créé une réserve ornithologique qui a pour but de protéger les oiseaux marins nicheurs, d'avril à juillet (par arrêté municipal, le débarquement est interdit sur la majeure partie des îlots).

⁵ Groupe Ornithologique Normand (GONm).

Étude et Protection des Oiseaux et de leurs Milieux en Normandie. Pour plus de détails, visitez leur site web : <http://www.gonm.org/>



Fou de Bassan dans la manche, entre Granville et l'archipel de Chausey (photo de l'auteur) (fin de journée).



Pingouin Torda en vol au ras de l'eau, dans la Manche, entre Granville et l'archipel de Chausey (photo de l'auteur).



Accenteur mouchet, au sommet d'un buisson d'ajoncs en fleur, sur la Grande Île (photo de l'auteur).

Guillemot de Troïl dans la Manche, entre Granville et l'archipel de Chausey (photo de l'auteur).



Pourquoi cet intérêt ? Chausey et son archipel constituent en effet un des principaux sites ornithologiques français et même européens. Ses colonies d'oiseaux de mer étant particulièrement sensibles aux perturbations et aux débarquements des touristes et des pêcheurs amateurs ou professionnels, il était urgent d'agir. C'est pourquoi le GONm s'est attaché à exercer un contrôle discret mais efficace des 365 îles, particulièrement en période de reproduction.

Ainsi, depuis 1984, le GONm protège et gère cette vaste zone. Cette gestion consiste à surveiller les îlots et à veiller au respect des interdictions de débarquement, à réaliser des aménagements pour favoriser la reproduction de certaines espèces (aménagements pour sternes, gestion de la végétation, dératisation...), à participer à de multiples réunions concernant l'archipel,

Le GONm mène de nombreux recensements sur la réserve toute l'année et y conduit des études plus poussées, concernant le Grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*), le Cormoran huppé (*Phalacrocorax aristotelis*), le Goéland marin (*Larus marinus*), le Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*), l'Huîtrier-pie (*Haematopus ostralegus*), les nicheurs terrestres de la Grande Île, mais aussi les relations entre canards marins et bouchots à moules. Plusieurs de ces travaux ont fait l'objet de publications dans des revues scientifiques d'audience internationale et de plusieurs mémoires universitaires dont deux thèses.



Bernache cravant, dans une crique du lieu-dit « Village des Blainvillais », sur l'île principale de Chausey (photo de l'auteur). Le spécimen de gauche venait de plonger la tête dans l'eau pour se nourrir.



Faucon crécerelle, le long du château, au bord d'une crique, sur la Grande Île (photo de l'auteur).

Les oiseaux nicheurs...

Parmi les nicheurs, la zone de protection spéciale constitue un site d'importance internationale pour le Cormoran huppé avec environ 1000 couples. En ce qui concerne le Goéland marin et l'Huîtrier-pie, l'archipel accueille une part significative des effectifs nationaux, avec respectivement 17% et 20% des effectifs nicheurs nationaux. Quant au Tadorne de Belon, Chausey est aussi d'importance nationale avec une cinquantaine de couples supposés.

Les îles et les îlots permettent en outre la nidification de la Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*), du Goéland argenté (*Larus argentatus*) pour lequel le site est d'importance régionale, malgré une baisse constante des effectifs, du Goéland brun (*Larus fuscus*) et du Harle huppé (*Mergus serrator*), canard marin dont le seul site français de reproduction se situe au sein de l'archipel de Chausey !

Les hôtes temporaires : les migrants et les hivernants

Pour ces oiseaux, l'archipel représente une zone de transit entre les sites de reproduction et les zones d'hivernage. La plupart sont des espèces pélagiques, ce qui signifie qu'elles vivent en pleine mer. Citons notamment l'emblématique hôte du milieu marin, le discret Océanite tempête (*Hydrobates pelagicus*), dont on soupçonne la reproduction dans le site, sans que cela ait pu encore être démontré à ce jour. La Sterne caugek (*Sterna sandvicensis*) est aussi très présente durant les périodes de migration.

Parmi les limicoles, l'archipel constitue un lieu de halte important pour plusieurs espèces parmi lesquelles citons le Chevalier gambette (*Tringa totanus*), le Pluvier argenté (*Pluvialis squatarola*) et le Courlis cendré (*Numenius arquata*). Ces trois dernières espèces sont également présentes en période hivernale.



Traquet motteux, sur un poteau, près d'une prairie pâturée par des moutons, sur l'île principale de Chausey (photo de l'auteur).

Chausey représente aussi un site d'escale migratoire et un site d'hivernage des Faucons émerillon (*Falco columbarius*) et hobereau (*Falco subbuteo*), du Hibou des marais (*Asio flammeus*), du Héron cendré (*Ardea cinerea*), de nombreux passereaux dont les Gobe-mouches gris (*Muscicapa striata*) et noir (*Ficedula hypoleuca*), le Bruant des neiges (*Plectrophenax nivalis*), le Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*), le Tarier des prés (*Saxicola rubetra*), le Tarier pâle (*Saxicola torquatus*), la Fauvette babillarde (*Sylvia curruca*), plusieurs fauvettes aquatiques ainsi que des pouillots. Les oiseaux d'eau exploitant le domaine maritime y sont aussi nombreux. Vous ne manquerez pas d'observer la Bernache cravant (*Branta bernicla*), le Harle huppé (*Mergus serrator*) ainsi que des plongeurs.



Canard colvert femelle et ses petits, dans une mare sur la Grande Île (photo de l'auteur).

Pour certaines espèces nichant dans le nord de l'Europe (Islande, Scandinavie, Sibérie) Chausey devient un site d'hivernage pendant la délicate saison qui s'étend de novembre à mars. Parmi celles-ci, deux espèces sont présentes en effectifs importants : la Macreuse noire (*Melanitta nigra*) avec 7 % des hivernants français et l'Eider à duvet (*Somateria mollissima*) dont la population hivernante peut représenter, selon les années, jusqu'à la moitié de la population française.

En mer....

Au-delà de l'archipel *stricto sensu*, l'espace maritime situé entre la baie du Mont-Saint-Michel et l'archipel de Chausey est également connu pour accueillir des concentrations importantes d'alcidés : Pingouin torda (*Alca torda*), Guillemot de Troil (*Uria aalge*) et Mergule nain (*Alle alle*) en période estivale. Bien que les effectifs réels soient méconnus, il semble que cette zone marine accueille en particulier les oiseaux nés de l'année sur les sites de reproduction du littoral breton (Cap Fréhel en particulier) et ceux des îles anglo-normandes.

Enfin, le Fou de Bassan (*Morus bassanus*) qui niche aux Sept-îles (au large des Côtes d'Armor), vient s'alimenter jusque dans les eaux comprises entre le plateau des Minquiers et la baie du Mont-Saint-Michel et pénètre souvent à l'intérieur de l'archipel.



Cormoran huppé et Fou de Bassan, dans la Manche, entre Granville et l'archipel de Chausey (photo de l'auteur).

Jusqu'à présent, parmi les 479 espèces d'oiseaux recensées en France, 243 ont été observées à travers l'archipel, c'est dire la richesse de ces lieux !

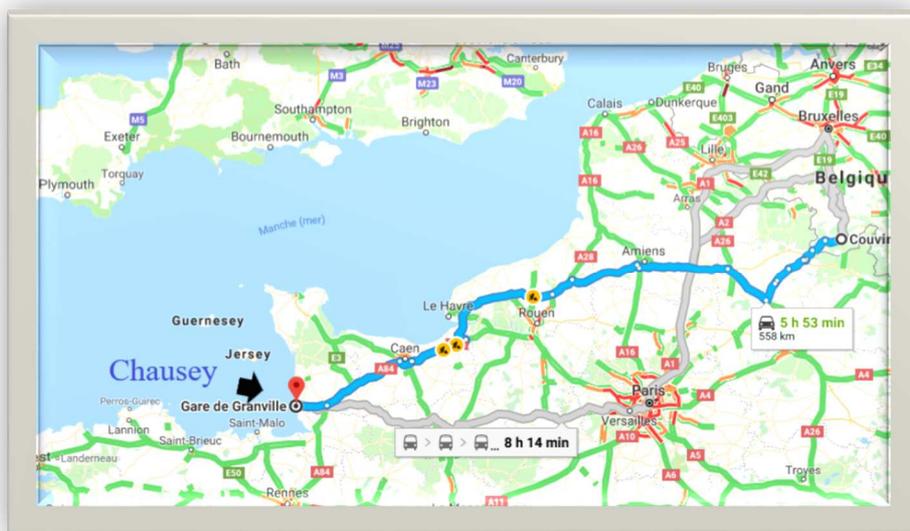


Sterne caugek, en vol au-dessus du débarcadère, sur la Grande Île, l'île principale de Chausey (photo de l'auteur).

Pour découvrir Chausey et ses oiseaux, vous pouvez visiter la Grande Île à l'occasion d'une journée de dépaysement, mais le mieux est de séjourner quelques jours soit à l'hôtel, soit dans des gîtes comme les « gîtes de la ferme ». Vu les nombreuses demandes, il faut songer à réserver assez longtemps à l'avance.

Comme atteindre Chausey !

De Belgique, en voiture, le plus simple ... demandez à votre GPS de vous guider jusqu'à Granville (département de la Manche) ! Comptez environ 6 heures de route à partir de Couvin. Par rail : prenez un train jusqu'à Bruxelles-Midi, puis le Thalys ou l'Izy jusqu'à Paris-Nord, ensuite le métro jusqu'à la gare de Montparnasse-Vaugirard d'où un Intercity vous conduira à Granville (8-9 heures de trajet selon les correspondances). Rendez-vous à la gare maritime puis embarquez sur la vedette jusqu'à Chausey (environ 45 minutes de navigation) (consulter les horaires sur internet : <http://www.vedettesjoliefrance.com/>) (pour un aller/retour, comptez environ 27 euros).



Itinéraire de Couvin à Granville (préparé et modifié depuis © gmap)

Webographie

- 1- http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/328/28-iles-chausey-50_manche.htm
- 2- https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%8Eles_Chausey
- 3- <http://www.gonm.org/>
- 4- <http://www.gonm.org/index.php?post/M04-Chausey-%2850%29>
- 5- <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2510037>
- 6- http://www.ileschausey.com/textes/sci/especes_vegetales.htm
- 7- <http://www.ileschausey.com/textes/livres/oiseaux.htm>
- 8- <http://www.ileschausey.com/textes/grandeile/grandeile.htm>
- 9- <http://littoral-normand.n2000.fr/les-sites-littoraux-normands/zps-chausey/especes>
- 10- <http://normand-dis-moi-tout.com/une-journee-aux-iles-chausey/>
- 11- <http://www.patrimoine-normand.com/index-fiche-30720.html>
- 12- <http://turbert-granvillaise.pagesperso-orange.fr/chausey/chy-oiseaux/fp-chausey-oiseaux-fr.html>
- 13- <https://www.ville-granville.fr/>
- 14- <https://www.wikimanche.fr/Chausey>
- 15- Sébastien Provost (janvier 2013). Migrations sur la Grande Île de Chausey, automne 2012. GONm. 38 pages. Format PDF à télécharger à l'adresse : www.gonm.org/public/Telechargements/Protection/Chausey-automne-2012.pdf

ANNONCE



La fondation Philippe De Zuttere veut vous faire aimer et mieux connaître le monde passionnant des bryophytes. Elle poursuit les objectifs suivants :

- Promouvoir la bryologie en Belgique et en Europe ;
- Favoriser et développer cette science ;
- Promouvoir le travail bryologique de feu Philippe De Zuttere ainsi que son herbier.

Les activités qui seront réalisées concernent :

- La publication des études, ouvrages, documents divers en relation avec la bryologie et sous diverses formes ;
- La publication de la revue "Nowellia"
- Des sorties en automne-hiver d'initiation à la bryologie (certaines en collaboration avec le SNNL (Société des naturalistes de Namur-Luxembourg) ;
- Actions de conservation de la nature et de l'environnement en faveur des bryophytes ;
- Etudes bryologiques en Belgique et en Europe ;
- Aide aux étudiant(e)s s'intéressant à la bryologie ;
- Organisation événements scientifiques (colloques, séminaires,...).

La fondation a été créée par les sept personnes suivantes :

Monsieur Philippe De Zuttere (fondateur) ; Mesdames Michèle Dieudonné, Anne Lambert et Marianne Mabile ainsi que Messieurs Camille Cassimans, Olivier Roberfroid et Léon Woué.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Camille Cassimans cassimans@skynet.be OU vous rendre sur notre site www.nowellia.be/.